

Masterplan Formation aux professions des soins

Newsletter

2 • 2012

Editorial

«Points de vues et perspectives» : Tel était le sous-titre du premier forum national centré sur le Masterplan «Formation aux professions des soins», qui s'est tenu à Fribourg le 4 avril 2012. Près de 330 participants se sont réunis pour discuter des résultats du masterplan et s'informer. L'un des soucis majeurs des partenaires concernés par le masterplan est d'instaurer un dialogue entre les personnes qualifiées de ce champ professionnel et les responsables politiques, en vue de l'intensifier à l'avenir. Afin de communiquer largement les résultats et les attentes des uns et des autres, la présente édition de notre newsletter s'est fixée pour objectif de résumer les discussions qui ont eu lieu dans le cadre des ateliers organisés à l'occasion de ce forum.

Pratiquer le dialogue et développer des perspectives d'avenir: ces deux points sont essentiels sur le long chemin de la mise en œuvre du Masterplan «Formation des professions des soins», si l'on veut assurer durablement la mise à disposition de suffisamment de personnel et de places de formation dans ce domaine. Nous nous réjouissons de la poursuite de notre collaboration et de votre participation.

Groupe de coordination du Masterplan «Formation aux professions des soins».

Résumé du forum Masterplan «Formation des professions des soins»: points de vues et perspectives

Environ 330 participants rattachés à des institutions de la santé ou issus des milieux de la formation et de la politique ont participé le 4 avril dernier à Fribourg au premier forum consacré au Masterplan «Formation des professions des soins». Lors des exposés et des ateliers, les participants ont été informés des premiers résultats du masterplan et ont pu rencontrer des représentants des milieux intéressés et concernés.

En guise d'introduction, Nicole Aeby-Egger (OFFT) a évoqué les objectifs et la structure générale du projet Masterplan «Formation dans les professions des soins», tandis que Jenzer Bürcher (OdASanté) a dessiné les contours du paysage de la formation propre au domaine de la santé. Ensuite, les participants se sont interrogés sur la manière dont les futur(e)s assistant(e)s en soins et santé communautaire se représentent leur carrière professionnelle. Jürg Schweri (IFFP) et



Impressum

Juin 2012

Publiée au format électronique en français et en allemand.

Commande:
www.bbt.admin.ch/sante

Editeur



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'économie DFE
Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie OFFT

en collaboration avec les organes suivants :

Office fédéral de la santé publique (OFSP)

Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP)

Conférence suisse des directeurs cantonaux de la santé (CDS)

Organisation nationale faîtière du monde du travail en santé (OdASanté)

Conférence suisse des offices de la formation professionnelle (CSFP)

Conférence des recteurs des hautes écoles spécialisées suisses (KFH)

Conférence des écoles supérieures (Conférence ES)

Ines Trede (IFFP) ont présenté les premiers résultats de leur enquête à ce sujet. René Schaffert (ZHAW, Zürcher Hochschule für Angewandte Wissenschaften), pour sa part, a présenté les résultats provisoires d'une enquête réalisée auprès d'étudiant(e)s afin de connaître leurs attentes en matière de rôle et de carrière professionnelle d'infirmiers/ères titulaires d'un diplôme ES (école spécialisée) ou HES (haute école spécialisée). Les ateliers mis sur pied l'après-midi ont été consacrés à la présentation des projets en cours en lien avec le masterplan et à l'évocation des expériences faites en la matière (voir pages suivantes). A la fin de la journée, le prof. Sabina De Geest de l'Institut für Pflegewissenschaft der Universität Basel a fait un exposé sur l'étude européenne intitulée RN4Cast. Son approche a de ce fait dépassé le thème proprement dit de la formation et la conférencière s'est intéressée à la satisfaction des patients et du personnel par rapport au travail. En comparaison européenne, la Suisse est bien notée. En effet, les patients sont très satisfaits des soins qui leur sont prodigués. La satisfaction par rapport au travail et aux conditions d'enga-

gement est également élevée chez le personnel soignant qui travaille en Suisse. Il convient toutefois de relever que sur ces deux points, il existe de grandes disparités d'un hôpital à l'autre, si bien qu'il a matière à agir dans ce domaine.

Poursuivre le dialogue

L'analyse des feed-back envoyés après le forum a montré que les participants avaient apprécié l'échange d'informations lors des ateliers et qu'ils avaient pu faire part de leur point de vue et poser leurs questions. L'un des objectifs significatifs de cette journée a donc été atteint. Les participants ont par ailleurs souhaité recevoir des informations détaillées aussi bien sur l'avancement du projet Masterplan dans son ensemble que sur le paysage de la formation dans le domaine de la santé. Leurs attentes seront prises en compte lors de la planification du prochain forum. Les ateliers ont été chaque fois animés par les préposés au projet de l'organisation responsable. Il a ainsi été possible de poser directement des questions, de faire part de suggestions et d'objections et d'intégrer tous ces éléments dans les tra-

voux des projets concernés. Les difficultés soulevées, de même que les propositions d'amélioration présentées et les stratégies déjà éprouvées, montrent clairement que le dialogue centré sur des thèmes spécifiques doit être poursuivi et intensifié tant avec les spécialistes chargés de la formation qu'avec les preneurs de décisions politiques.



Résultats des discussions en atelier du 4 avril 2012

Aide en soins et accompagnement avec attestation fédérale de formation professionnelle (AFP)

Yves Blanchard, OdASanté; Ruth Fischer, OdA Gesundheit und Soziales Aargau; Emanuel Wüthrich, IFFP

Dès l'été 2012, la nouvelle formation professionnelle initiale de deux ans d'aide en soins et accompagnement avec attestation fédérale professionnelle (AFP) sera introduite dans plusieurs cantons. Divers défis et expériences ont été thématiques sur la base de l'exemple du projet pilote lancé dans le canton d'Argovie.

Lors des travaux en groupe, les participants ont identifié divers thèmes particulièrement importants. C'est ainsi que les compétences linguistiques des candidats doivent être examinées déjà lors du processus de sélection. Il convient pour cela d'investir suffisamment de temps et de ressources. Les participants se sont aussi interrogés sur la manière de promouvoir les compétences linguistiques en cours de formation, une promotion absolument indispensable dans la majorité des cas. Les entreprises formatrices peuvent, dans cette perspective, tirer parti du dossier de formation et des entretiens avec les apprenti(e)s. Pour leur part, les écoles pourraient mettre sur pied des ateliers supplémentaires d'orthographe. Et pour ce qui est du domaine des cours interentreprises, il serait judicieux de travailler intensivement avec des glossaires rassem-

blant les expressions spécifiques à chaque profession.

Les participants ont également relevé que les aides en soins et accompagnement pourront être engagées dans le domaine des soins de longue durée. Leur engagement dans le domaine des soins aigus semble par contre être des plus complexes. Toutefois, un nombre non négligeable d'aides-soignantes CRS travaille actuellement dans le domaine des soins aigus. Il est donc fort possible qu'après une phase d'introduction, les entreprises spécialisées dans les soins aigus recruteront aussi des aides en soins et accompagnement.

Les responsables de la formation professionnelle issus de la pratique professionnelle ont toujours fait référence jusqu'ici à la formation d'aides-soignantes CRS, bien-tôt caduque et n'ont eu de cesse d'établir des comparaisons entre la nouvelle formation et celle régie par l'ancien droit. En ce qui concerne la délimitation par rapport à la profession d'aide-soignante CRS, la commission de réforme a publié une prise de position qui met en parallèle les deux formations et en évidence les principales différences.

Les responsables de la formation professionnelle de Suisse romande se posent encore des questions de fond par rapport à cette nouvelle formation. Les organisations cantonales romandes du monde du travail

peuvent fournir une contribution importante en matière d'information à ce sujet.

Perception de la profession et perspectives professionnelles des assistant(e)s en soins et santé communautaire (ASSC)

Armin Schöni, OFFT; Monika Zaugg, OFFT; Blaise Guinchard, HES-SO; Ines Trede, IFFP

Les assistant(e)s en soins et santé communautaire ont besoin d'un profil de tâches sans ambiguïté, ce qui n'est pas encore le cas partout. Partant de cette constatation, les participants ont discuté des expériences et des propositions pouvant encourager le renforcement du profil de formation aux trois niveaux que sont l'équipe, l'entreprise et le canton. Afin de combattre l'impression que les assistant(e)s en soins et santé communautaire seraient des personnes livrées à elles-mêmes, on pourrait notamment faire travailler en même temps dans certaines équipes plusieurs assistant(e)s, ce qui permettrait de s'entraider lors de la définition des rôles des uns et des autres. L'acceptation des assistant(e)s en soins et santé communautaire devra néanmoins être développée en coopération avec les autres membres de l'équipe de soins. C'est ainsi que dans un hôpital cantonal, les profils de compétences des infirmiers/ères diplômé(e)s et des assistant(e)s en soins et santé communautaire ont été définis à l'intention des différentes divisions. Dans le domaine de l'aide et de soins à domicile, la question de l'engagement d'assistant(e)s

en soins et santé communautaire doit être résolue également par rapport avec l'activité des aides familiales. La détermination des tâches des assistant(e)s en soins et santé communautaire a aussi une incidence sur les conditions générales. Diverses questions se posent encore: des bases légales concernant l'engagement des assistant(e)s en soins et santé communautaire sur le plan cantonal sont-elles nécessaires et comment s'articulent-telles? Quelles sont les conditions réglant les rapports entre le personnel affecté aux soins du degré tertiaire, le personnel qualifié titulaire d'un diplôme du degré secondaire II et les assistant(e)s de tous ordres? Pour qu'une collaboration efficace et satisfaisante s'établisse également au sein des équipes interprofessionnelles, les différents groupes professionnels doivent être informés des compétences des uns et des autres. Un canton a entrepris une clarification dans ce domaine en fixant des cahiers des charges.

Le défi que constitue pour les entreprises la présence soudaine de jeunes personnes en formation dans leurs murs a également été abordé. Enfin, les participants se sont interrogés sur la communication pratiquée par les institutions. Doivent-elles transmettre une image par profession ou par institution spécialisée dans la santé?

La répartition des tâches et des rôles professionnels connaît-elle une transformation dans le domaine des soins? Discussion des résultats de l'enquête effectuée auprès des futur(e)s infirmiers/ infirmières diplômé(e)s en Suisse alémanique

Nicole Aeby-Egger, OFFT; Gerda Haldemann, OFFT; René Schaffert, ZHAW

En Suisse allemande, la consistance et l'établissement du rôle d'infirmiers/ères HES prendront encore du temps, comme l'ont constaté les participants à l'atelier consacré à ce thème. Tandis qu'en Suisse allemande les infirmiers/ères ES sont considérés



comme les successeurs des infirmiers/ères diplômé(e)s d'antan, les Suisses romands voient vraisemblablement les choses de manière différente. La définition du rôle des infirmiers/ères HES pourrait s'en trouver simplifiée en Suisse romande. Dans ce contexte, certains participants ont aussi fait remarquer qu'il était prématuré d'opter pour une solution plutôt que pour l'autre sur la base des résultats intermédiaires d'une seule étude. Outre la nécessité d'attendre la publication des résultats définitifs des études présentées, d'autres enquêtes s'avèrent nécessaires. Il conviendrait notamment de s'interroger si et comment une équipe peut tirer le meilleur profit des compétences professionnelles des divers profils de professions en créant dans le même temps un bon climat de travail. Dans ce contexte, il serait important de mener aussi des études longitudinales et de saisir les facteurs susceptibles d'influer positivement sur le maintien du personnel dans sa profession.

La pratique professionnelle joue un rôle déterminant dans la détermination des rôles. C'est la raison pour laquelle il conviendrait par ailleurs d'examiner les conceptions qu'ont les experts des divers domaines de soins en matière d'engagement des infirmiers/ères HES et ES et le bénéfice qu'ils voient dans les différents profils de profession. De même, une prise de position claire du rôle professionnel pourrait être encouragée par l'élaboration de bases servant à la mise en œuvre du mélange de compétences pratiques et intellectuelles et par la fourniture d'informations aux autres groupes professionnels.

Enfin, il serait judicieux d'aborder les points encore peu clairs comme autant de chances de développer des profils de professions.

L'attention devrait par conséquent porter sur la question de savoir où et comment les nouveaux rôles professionnels ont déjà mis en œuvre avec succès.

Examens professionnels et examens professionnels supérieurs dans le domaine de la santé

Urs Sieber, OdASanté; Petra Wittwer, OdASanté; Flavia Bortolotto, OdASanté

L'atelier portant sur le thème des examens fédéraux s'était fixé pour but de présenter aux participants les principes régissant l'introduction des examens fédéraux, compte tenu du fait que les procédures de qualification de ce type sont encore peu connues dans le domaine de la santé. Lors d'un échange de points de vue enrichissant et constructif, divers aspects positifs, appréhensions et objections ont été abordés.

Parmi les points positifs, on relèvera que dans le cas des examens fédéraux, ce sont les examens qui sont réglementés et non pas les voies menant à l'examen. De la sorte, l'accès à ces diplômes fédéraux concernent des personnes aux parcours très différents. Le fait que la comparabilité des diplômes est assurée grâce à une reconnaissance nationale du titre est également très apprécié. En outre, les nouvelles possibilités de qualification offertes aussi bien aux diplômé(e)s du degré secondaire II qu'aux infirmiers/ères ES et HES élargissent les perspectives de développement professionnel. La possibilité d'approfondir ses connaissances professionnelles dans le cadre d'un examen professionnel ou d'un examen professionnel supérieur est susceptible de renforcer l'attrait de certains domaines spécifiques, par exemple l'examen professionnel « soins de longue durée et accompagnement ».





D'autres craignent par contre que le foisonnement des examens fédéraux et des profils de qualification aboutissent à un chevauchement de compétences qui rendrait moins aisé dans l'entreprise le mélange de compétences pratiques et intellectuelles. Il convient donc de viser une délimitation claire des profils de qualification (examen professionnel, examen professionnel supérieur, école spécialisée, haute école spécialisée) et un positionnement sans équivoque des différents examens à l'intérieur de la systématique de formation. Le principe de la rentabilité des examens a également été évoqué. Si tel n'est pas le cas, les examens peuvent constituer des pierres d'achoppement pour certains domaines de niche (par exemple la pédiatrie). La reconnaissance européenne des diplômes fédéraux a également été évoquée.

Mesures pour assurer le succès du marketing en faveur des professions de la santé

Luca D'Alessandro, OdASanté; Martina Knecht, OdASanté

Un exposé a permis de présenter aux participant(e)s des suggestions en vue d'agencer le marketing des professions de la santé au sein de leur institution, leur organisation ou leur entreprise. Ensuite, les ébauches de solution concernant le développement du marketing dans chaque domaine ont été discutées en groupe. Il en est ressorti qu'il faudrait tirer un meilleur parti des synergies entre les écoles, les organisations et les autorités. Au niveau de la mise en œuvre, il convient de renforcer la communication genre. Comment peut-on s'adresser plus spécifiquement aux hommes ou aux femmes? L'accent mis sur la communication spécifique en fonction de l'âge a également été examiné dans ce contexte. Concrètement, l'usage élargi du tutoiement au degré secondaire II a été critiqué.

L'utilisation des réseaux sociaux a aussi fait l'objet de discussions. Deux groupes se sont

penchés sur les chances offertes par ces nouveaux modes de communication. Les participants ont ainsi souligné les limites dans l'utilisation de ces moyens de communication, à savoir le surcroît de travail découlant de l'entretien de ces canaux ou surtout la grande charge au niveau des ressources, lesquelles ne sont pas forcément disponibles.

Les participants ont également signalé que l'accent ne devait pas être mis uniquement sur les jeunes adultes, mais que la communication devait aussi s'adresser aux personnes entrant tardivement dans le monde du travail ou provenant d'autres domaines professionnels. Parallèlement, il s'agit de faire connaître les chances qu'offrent les formations continues au niveau postgrade.

Système de mesure de la charge d'enseignement sur le terrain (SAMS, Schüler-Aufwand-Mess-System)

Pia Coppex, CDS; Bettina Kuster, Département de la santé du canton de St-Gall

Dans cet atelier, le système de mesure de la productivité et de l'investissement des élèves (SAMS) a été présenté. Grâce à cette méthode, la productivité des personnes en formation et des étudiants, de même que la charge relative à leur formation, a été mesurée en 2007 dans le canton de St-Gall. L'enquête à ce sujet sera renouvelée en 2012. Les instruments de mesures disponibles ont été adaptés et complétés en vue d'une saisie plus précise des données. Des institutions du canton de Zurich ont été incluses à cette étude, afin d'obtenir des données valables et représentatives.

Lors de l'enquête de 2012, les prestations moyennes de travail des futurs ASSC, des étudiants en soins ES et HES, des sages-femmes ainsi que d'autres groupes professionnels seront saisies en termes d'heures par jour durant l'année considérée. Pour ce qui est des voies de formation citées pré-

cédemment, une statistique des heures de travail journalières affectées aux tâches de soins directes et indirectes sera également établie. Il sera ainsi possible de mettre en évidence le rapport entre la productivité et la charge liée aux soins dans les diverses voies de formation et durant les différentes années de formation.

Les résultats de l'enquête SAMS 2012 seront comparés aux résultats de l'enquête de 2007 dans le canton de St-Gall.

Rapport coûts-bénéfices des formations tertiaires dans le domaine des soins

Peter Dolder; Ursula Ledermann Bulti, DARES; Marc Fuhrer, IFFP; Jürg Schweri, IFFP

Le programme de l'atelier consacré au rapport entre les coûts et bénéfices des formations tertiaires dans le domaine des soins était chargé. Dans une première partie, les résultats et les conséquences de l'étude portant sur ce sujet ont été présentés. Puis, des informations ont été données à propos du modèle de réglementation unifiée d'indemnisation des prestations de formation pratique dans les professions de la santé non universitaires et du processus futur de paramétrisation de ce modèle. Le modèle présenté a été élaboré par un groupe très représentatif des partenaires principaux de la formation en entreprise.

Ces informations ont suscité l'intérêt des participants à l'atelier. Les questions soulevées durant la discussion ont porté pour l'essentiel sur l'étude relative au rapport des coûts et bénéfices. D'un point de vue méthodologique, la représentativité des résultats, la comparabilité intercantonale et l'intégration de la psychiatrie ont fait l'objet de discussions. Un participant a remis en cause le bien-fondé d'une approche basée sur les coûts et bénéfices. Sur le fond, l'hypothèse a été lancée que la diminution de la charge de formation pourrait être aussi mise en relation non seulement avec les différenciations curriculaires, mais aussi avec la pénurie grandissante de ressources en personnel affecté à la formation, ce qui entraînerait nécessairement des séquences de formation plus courtes.

L'idée de vouloir obtenir une réglementation unifiée a été saluée et le modèle présenté bien accepté. Des questions ont été spécifiquement posées à propos du calendrier: à ce propos, les intervenants ont insisté sur le fait que des résultats rapides étaient attendus. Certains ont souhaité que lors de la paramétrisation du modèle, on réfléchisse aussi à la question de savoir si la structure de qualification différenciée qui s'applique au personnel sur le territoire national a un impact sur la charge de formation et, si oui, comment il conviendrait d'en tenir compte.